



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Journée mondiale de l'autisme
Question au Gouvernement n° 1745

Texte de la question

JOURNÉE MONDIALE DE L'AUTISME

Mme la présidente . La parole est à Mme Ingrid Dordain.

Mme Ingrid Dordain . En ce 2 avril, Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme, je souhaite appeler l'attention de Mme la ministre déléguée chargée des personnes âgées et des personnes handicapées sur les avancées et les défis rencontrés dans le cadre de la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement – les TND – de 2023.

M. Fabien Di Filippo . Vous, vous aurez peut-être une réponse !

Mme Ingrid Dordain . Depuis la première stratégie de l'autisme, notamment ces dernières années, il y a bel et bien eu des avancées. Je tiens ainsi à souligner les initiatives cruciales qui ont été lancées pour offrir un accompagnement adapté aux personnes neuroatypiques mais également pour améliorer la qualité de vie de leurs proches. Il est impératif que les familles et les personnes concernées puissent avoir le choix du parcours, que celui-ci soit institutionnel ou non, en cohérence avec leurs besoins et non par défaut.

M. Fabien Di Filippo . Vous vous êtes trompés ! Vous lui avez donné la fiche de la réponse de la ministre au lieu de la question !

Mme Ingrid Dordain . Car oui – et je sais que vous partagez ce constat –, il est intolérable que ces familles n'aient pas le choix et que l'on continue de les priver de leurs droits. Nous devons répondre à l'ensemble des familles en proposant des solutions adaptées et inclusives afin de sortir de ce système archaïque et écrasant, et de nous ouvrir à des solutions nouvelles en accord avec le droit international.

Nous constatons toujours des positionnements différents sur les actions à mener : d'un côté le développement de nouvelles solutions, de l'autre la création de nouvelles places institutionnelles.

Il est de notre devoir de soutenir tous les acteurs du médico-social mais également les familles dans ce changement de paradigme afin d'assurer un accompagnement adapté et sécurisant pour tous.

Dans le cadre de la dernière stratégie pour les TND, je souhaite vous interroger sur l'état actuel de cet accompagnement, de la prise en charge et de la transformation de l'offre. Ainsi, comment le Gouvernement envisage-t-il de concilier les différentes approches, notamment l'institutionnalisation et d'autres solutions d'accompagnement, pour répondre aux besoins diversifiés ?

Je vous remercie pour votre réponse à ces questions cruciales pour nos familles et pour les personnes

concernées. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des personnes âgées et des personnes handicapées.

Mme Fadila Khattabi, *ministre déléguée chargée des personnes âgées et des personnes handicapées* . Je vous remercie pour cette question importante, posée à l'occasion d'une journée qui contribue à sensibiliser la société tout entière aux troubles du spectre de l'autisme, encore mal connus alors qu'ils concernent 1 % de la population.

M. Sébastien Peytavie . Il ne faut pas seulement sensibiliser, il faut des actes !

Mme Fadila Khattabi, *ministre déléguée* . Nous avançons. Il y a quelques années encore, personne ne parlait d'autisme ni de troubles du neurodéveloppement. Grâce à la première, puis à la seconde, stratégie nationale, nous avons pu repérer, diagnostiquer et accompagner 70 000 enfants alors qu'en 2019, 150 enfants seulement avaient été diagnostiqués.

M. Maxime Minot . Pourtant vous étiez déjà au pouvoir !

Mme Fadila Khattabi, *ministre déléguée* . Cela permet d'éviter les errances médicales et les parcours chaotiques une fois ces enfants devenus adultes.

J'ai entendu certains députés évoquer les 50 000 solutions pour les enfants et les adultes en situation de handicap. Sachez que nous leur consacrons 1,5 milliard, une somme – je tiens à le préciser – sanctuarisée sur plusieurs années. Cette somme permettra non seulement de financer un meilleur accompagnement des personnes, par exemple grâce au déploiement d'un service public du repérage et de l'accompagnement précoce, que j'ai déjà mentionné, mais aussi de trouver des solutions.

Si j'ai évoqué la somme de 1,5 milliard, j'invite les départements à nous accompagner...

M. Pierre Cordier . Ils n'ont plus les moyens ! Il faudrait aller un peu sur le terrain !

Mme Fadila Khattabi, *ministre déléguée*puisque la politique du handicap est une compétence partagée avec eux.

Je note par ailleurs que nous devons trouver des solutions pour les personnes handicapées vieillissantes.

Il n'existe pas une mais plusieurs solutions pour mieux accompagner les enfants en milieu scolaire, à l'université ou dans le monde professionnel. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

Données clés

Auteur : [Mme Ingrid Dordain](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1745

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Personnes âgées et personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes âgées et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 avril 2024